



Bry-sur-Marne – Champigny-sur-Marne – Charenton-le-Pont – Fontenay-sous-Bois –
Joinville-le-Pont – Le Perreux-sur-Marne – Maisons-Alfort – Nogent-sur-Marne –
Saint-Mandé–Saint-Maur-des-Fossés–Saint-Maurice–Villiers-sur-Marne–Vincennes–

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
Paris Est Marne & Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 29 JUN 2021
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

DC 2021-98

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

Membres en exercice	90
Présents titulaires	68
Ne prend pas part au vote	0
Représentés	15
Absents	7

Votants	83
Abstention	0
Suffrages exprimés	83
Pour	78
Contre	5

Présents :

Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENHAMED, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Christian CAMBON, Rodolphe CAMBRESY, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Gilles CARREZ, Emmanuel CHAMPETIER, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Delphine FENASSE, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, , Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Marie-Hélène MAGNE, Bénédicte MARETHEU, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Marc MEDINA, Pascale MOORTGAT, Michel OUDINET, Mary France PARRAIN, Pierre PELLÉ, Philippe PEREIRA, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Germain ROESCH, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, , Jacqueline VISCARDI, Annick VOISIN, Julien WEIL.

Représentés :

Sophie AMAR représentée par Laurent JEANNE, Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Thomas BERRUEZO représenté par Christel ROYER, Eveline BESNARD représentée par Marc MEDINA, Agnès CARPENTIER représentée par Sylvain BERRIOS, Sylvie CHARDIN représentée par Emmanuel CHAMPETIER, Nicolas DAUMONT-LEROUX représenté par Delphine FENASSE, Philippe DUBUS représenté par Tatiana SAUSSEREAU, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Brigitte GAUVAIN représentée par Pierre LEBEAU, Delphine HERBERT représentée par Hervé GICQUEL, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Pierre MIROUDOT représenté par Benoît GAILHAC, Aurore THIROUX représentée par Michel DUVAUDIER, Yann VIGUIE représenté par Bernard GAUDIERE.

Absents :

Caroline ADOMO, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Christian FAUTRE, Anne KLOPP, Nassim LACHELACHE, Déborah MUNZER, Catherine MUSSOTTE-GUEDJ.

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20210629-DC2021-98-BF
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 29 JUIN 2021

OBJET : Budget principal - Budget supplémentaire de l'exercice 2021

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRé), notamment son article 59,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU le budget primitif de l'exercice 2021 du Budget Principal approuvé par délibération n° 21-20 du Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois en date du 2 février 2021,

VU le compte de gestion de l'exercice 2020 du Budget Principal établi par le comptable public, approuvé par délibération n° 21-52 du Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois en date du 6 avril 2021,

VU le compte administratif de l'exercice 2020 du Budget Principal et l'affectation des résultats 2020, approuvés par délibération n° 21-55 du Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois en date du 6 avril 2021,

CONSIDERANT la conformité des résultats de la section d'investissement et de la section d'exploitation entre le compte administratif 2020 et le compte de gestion 2020 du Budget Principal,

VU la décision modificative n°1 de l'exercice 2021 du Budget Principal approuvée par délibération n° 21-59 du Conseil de Territoire de l'établissement public territorial Paris Est Marne & Bois en date du 6 avril 2021,

VU le document budgétaire réglementaire M14 annexé, relatif au projet de budget supplémentaire de l'exercice 2021 du Budget Principal présenté par Monsieur le Président,

VU l'avis du Bureau du Territoire en date du 15 juin 2021,

VU l'avis de la commission des Finances en date du 28 juin 2021 ;

DELIBERE

ARTICLE 1 :

APPROUVE le budget supplémentaire du Budget Principal de l'exercice 2021 dont les crédits budgétaires ont été votés par chapitre selon une présentation par nature et section par section et qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

* Section de fonctionnement	11 562 354,05 €
* Section d'investissement	12 685 572,41 €
Total Budget Supplémentaire	24 247 926,46 €

ARTICLE 2 :

APPROUVE le versement des subventions de fonctionnement et d'investissement inscrites en dépenses nouvelles et figurant dans l'état de répartition des crédits de subventions (en annexe budgétaire IV-B1.7) pour l'exercice 2021 comme suit :

Nature 20421	
Subvention 2021 Tous Ressource.....	2 500,00 €
Nature 20422	
Subvention 2021 EMMAUS Habitat.....	100 000,00 €
Nature 657341	
Subvention 2021 Politique de la Ville.....	50 397,00 €
Nature 6574	
Complément subvention 2021 INA –Classe Alpha.....	60 000,00 €
Complément subvention 2021 CIDFF.....	34 512,00 €
Subvention 2021 Compagnons Bâtisseurs pour mail Rodin.....	8 000,00 €
Subvention 2021 FRIMIC.....	5 000,00 €
Complément subvention 2021 Club Réseau & Entreprendre	5 000,00 €
Complément subvention 2021 Club Créations Omnivores	2 000,00 €
Complément subvention 2021 Club Cercle des Entrepreneurs	2 000,00 €
Subvention 2021 Compagnons Bâtisseurs pour bricolage	2 000,00 €
Ajustement subvention 2021 Musée de Villiers-sur-Marne.....	-1 000,00 €
Annulation subvention 2021 Val de Marne en transition	- 1 500,00 €
Annulation subvention 2021 Ateliers Parisiens pour mode	- 1 500,00 €
Annulation subvention 2021 Ambassadeurs de l'Eau	- 2 000,00 €
Transfert solde subvention 2021 Seine en Partage, en cotisation	- 4 000,00 €
Annulation subvention 2021 PRIJ Champigny	- 5 000,00 €
Annulation subvention 2021 Fontenay Cité Jeunes	-7 873,00 €
Annulation subvention 2021 Couleurs d'Avenir.....	- 8 000,00 €
Annulation subvention 2021 Sauv Life.....	- 10 000,00 €
Ajustement subvention 2021 Club Saint Maur Entreprendre	- 17 000,00 €
Total subventions votées au BS 2021	213 536,00 €

ARTICLE 3 :

APPROUVE la constitution d'une provision pour risques et charges, correspondant au litige relatif au reversement en 2021 à la Métropole du Grand Paris des deux tiers de la croissance de CFE, à hauteur d'un montant estimé à 1 450 222,00 € et représentant un risque de perte de ressources pour le Territoire Paris Est Marne & Bois, et autorise le Président à émettre un mandat de dépense à l'article 6815 pour réaliser cette dotation aux provisions semi-budgétaires pour ce montant de 1 450 222,00 € inscrit au budget supplémentaire 2021.

ARTICLE 4 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement public territorial Paris Est Marne & Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Olivier Capitano
Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le
est exécutoire à la date du
en application des articles L.5211-1
et L.2131-1 du C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20210629-DC2021-98-BF
Date de télétransmission : 02/07/2021
Date de réception préfecture : 02/07/2021